**Voyageurs ne propagez pas la maladie**

**LA PESTE PORCINE AFRICAINE TUE LES PORCS ET LES SANGLIERS**

**Vous revenez d’un voyage à l’étranger ? en voiture, car, avion, bateau ?**

Ne propagez pas la peste porcine africaine

* Ne transportez pas de porcs ou de produits d’origine porcine. Sinon déclarez-le aux autorités de transport.
* Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles adaptées et fermées.

Campagne de communication du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire cofinancée par l'Union européenne.